

Luxembourg, Item 4

Intervention du Luxembourg à la 61^e session du Sous-Comité scientifique et technique du CUPEEA Vienne, du 29 janvier au 9 février 2024

Item 4 « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales »

Madame la Présidente,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de vous adresser nos plus chaleureuses félicitations pour votre présidence. Le Luxembourg souhaite également exprimer son soutien à la nouvelle directrice du CUPEEA, Mme Holla-Maini, et remercier le Bureau des Affaires Spatiales pour avoir su préparer au mieux les travaux de la présente session du Sous-Comité scientifique et technique.

Le Luxembourg s'aligne pleinement sur la déclaration de l'Union européenne. Je souhaiterais ajouter quelques remarques à titre national.

Madame la Présidente, chers délégués,

Le secteur spatial luxembourgeois a considérablement évolué au cours de la dernière décennie pour devenir un écosystème prospère et dynamique. Aujourd'hui, il abrite plus de 80 acteurs publics et privés du secteur spatial et emploie plus de 1400 personnes. Notre stratégie spatiale nationale a également évolué en parallèle. Luxembourg reconnaît pleinement l'urgence de relever les défis liés au changement climatique et d'œuvrer pour un avenir durable.

C'est pourquoi la durabilité est profondément ancrée dans notre stratégie spatiale nationale pour la période 2023-2027, qui repose sur quatre piliers : Durabilité des activités économiques, Durabilité des activités sur Terre, Durabilité des activités dans l'Espace, et Utilisation durable des ressources spatiales.

Luxembourg met en œuvre sa stratégie par le biais d'activités ciblées en collaboration avec nos partenaires internationaux, tels que l'Agence spatiale européenne, et au niveau national. Notre infrastructure nationale héberge le LSA Data Center, un centre de données unique en son genre, aux performances les plus élevées, qui facilite le libre accès et le partage des données d'observation de la Terre.

Notre écosystème développe une modélisation numérique très précise de la Terre, afin de surveiller et de prévoir des événements telles que les inondations ou les feux de forêt causés par le changement climatique.

L'optimisation de la consommation d'eau pour l'agriculture, le développement urbain vert et la surveillance des gaz à effet de serre ne sont que quelques autres exemples d'applications durables clés développées au Luxembourg grâce à l'utilisation de la technologie spatiale.

Par ailleurs, le Luxembourg continue à mobiliser les applications et technologies spatiales dans le cadre de ses activités de coopération au développement et d'action humanitaire. La plateforme emergency.lu a par exemple permis de rétablir les moyens de communication à travers la mise à disposition de services satellitaires pour le compte d'agences humanitaires des Nations Unies et au profit des populations affectées par des urgences humanitaires ou environnementales dans de nombreux pays en crise. En outre, le Luxembourg continue à promouvoir le développement de solutions innovantes dans le domaine spatial afin de répondre aux défis humanitaires, notamment à travers le *Humanitarian Innovation Accelerator* en collaboration avec le Programme alimentaire mondial.

Le Luxembourg considère que le fléau des débris spatiaux touche de manière égale tous les pays qui sont ou qui envisagent de se lancer dans l'espace. Pour cette raison, il est urgent de définir et de renforcer ensemble les règles communes à respecter par tous les acteurs et de trouver des solutions réalistes et durables pour la viabilité de l'espace pour les générations futures. Luxembourg continue à soutenir le développement des technologies qui contribuent à la surveillance des débris ou à l'extension de vie des objets spatiaux. Il participe aux programmes européens tels que le programme de *Space Safety* de l'ESA. Le régime national d'autorisations des activités spatiales comprend la mise en œuvre de mesures de réduction des débris spatiaux conformément aux standards existants et aux lignes directrices du COPUOS.

Madame la Présidente, chères et chers collègues,

Nous sommes engagés dans le développement des talents en sensibilisant et en motivant les générations futures à l'espace et à ses avantages pour l'humanité. C'est avec cet objectif en tête que 35 jeunes ont été sélectionnés lors du concours « Astronaute d'un jour » pour effectuer un « zero-gravity flight ». Le concours s'est inspiré de la procédure de sélection des astronautes utilisée par les agences spatiales du monde entier.

Dans cette même lignée, l'Agence Spatiale Luxembourgeoise a tenu à soutenir le développement de connaissances sur les politiques et activités spatiales en rejoignant le « European Space Policy Institute » en septembre 2023, afin notamment de promouvoir la politique spatiale européenne au niveau international.

Le Luxembourg soutient pleinement l'innovation et le partage de connaissances sur les technologies spatiales et l'interconnexion entre divers secteurs bénéficiant de ces technologies. Nous mentionnerons ici le succès de notre évènement « NewSpace Europe », organisé le 29 novembre 2023 et portant sur les interactions entre le secteur spatial et l'Intelligence Artificielle, le secteur financier ou encore le secteur de la santé.

Madame la Présidente, chers délégués,

En 2023, le Luxembourg a continué de renforcer la coopération internationale en signant des accords bilatéraux en vue de l'exploration et de l'utilisation de l'Espace à des fins pacifiques. Nous avons conclu un accord gouvernemental avec la Slovaquie et deux accords entre agences spatiales, respectivement avec l'Agence Spatiale de Roumanie et avec le « Office for Space Technology and Industry » de Singapour. Ces accords visent également à développer des projets d'intérêts communs, par exemple dans des domaines tels que les technologies et applications de communication satellitaire, la gestion du trafic spatial ou encore l'exploration spatiale et l'utilisation durable des ressources.

Luxembourg, étant un des premiers signataires des Accords Artémis, tient à féliciter les nouveaux membres de ce groupe : la Belgique, les Pays Bas, l'Islande, la Bulgarie, et l'Allemagne. Nous sommes ravis de voir le nombre des signataires s'agrandir et de travailler ensemble sur les futures activités spatiales.

L'année 2024 s'annonce particulièrement prometteuse pour les discussions internationales sur les ressources spatiales. Le 26 mars 2024, le Luxembourg et la Belgique accueilleront la réunion d'experts organisée par l'UNOOSA et ayant pour but de collecter des informations préliminaires pour la conférence internationale à Vienne. A ce titre, nous saluons le travail du groupe de travail relatif aux aspects juridiques de l'exploitation des ressources spatiales, présidé par Mr. Andrzej Misztal et Mr. Steven Freeland. Comme la *Space Resources Week* à Luxembourg aura lieu en parallèle et sera animée par des experts reconnus dans ce domaine, nous invitons les participants de la réunion d'experts et les délégations du CUPEEA à assister aux deux événements.

Le Luxembourg attache une importance prioritaire à ce que les Nations Unies, et en particulier le CUPEEA, demeurent le cadre de référence en matière de collaboration au sein duquel nous devons poursuivre le dialogue, renforcer la compréhension mutuelle entre les nations et promouvoir la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace au bénéfice de tous.

Je vous remercie pour votre attention.